# Newsletter aménagement #13 octobre 2023

# Edito

Pour cette rentrée 2023, les sujets et projets portés par la commission aménagements sont toujours aussi riches et nombreux. Parmi les plus importants, l’axe gare nord <-> bottière Chénaie, qui a été présenté à l'association en cette fin septembre. Ce projet particulièrement, illustre la capacité de Place au vélo à se saisir des dossiers et à faire partie intégrante des instances consultées systématiquement sur un projet d’aménagement. Ce poids est loin d’être anecdotique, et constitue une véritable force pour continuer de porter les intérêts des usagères et usagers du vélo.

Ainsi, pour pouvoir continuer à nous impliquer et nous mobiliser, nous verrons dans cette newsletters les divers projets, et réflexions actuellement à l’étude.

Bonne lecture et n’hésitez pas à nous faire part de vos retours et remarques !

## Les rencontres et échanges avec NM et les communes

### Rencontre avec la métropole : Axe gare Nord<-> Bottière Chénaie

Le 21 septembre la commission aménagement de place au vélo a été consultée sur les détails de l'aménagement envisagés sur les trois tronçons de l'axe magistral situé entre la gare Nord et le quartier Bottière.
Les projets envisagés pour les tronçons Stalingrad, Dalby et Route de St Luce ont ainsi été exposés à PAV en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Le projet met en œuvre une piste de chaque côté avec séparation physique des voitures, parfois le long des voitures stationnées mais écartées de 50cm.

Globalement, le niveau de sécurité cyclable apparait comme très satisfaisant, une réelle attention a été portée aux besoins des cyclistes, notamment sur la sécurisation des traversées et des intersections. Il est aussi prévu de mettre en valeur et en couleur le prolongement de la piste cyclable dans l’intersection.

Quelques réserves demeurent sur quelques points particuliers, (au niveau de terrasses de café ou près de stationnement auto pour PMR ainsi que sur les girations de vélo cargos qui sont de plus en plus nombreux à circuler) des discussions sont en cours sur ces points précisément.
De plus, PAV gardera une vigilance toute particulière à la mise en œuvre des aménagements prévus, sur les niveaux “0” ou sur les pentes de plateaux prévus.

### Expérimentation d’une nouvelle identité visuelle d’itinéraires cyclables

L'expérimentation de l'identité visuelle des itinéraires cyclables a été lancée par Nantes métropole. Les deux tronçons concernés par ce nouveau marquage sont l’axe Gare Sud – Palais des sport et l’axe CHU- Malakoff. 

Dans ce cadre, Nantes métropole a lancé un questionnaire afin de recueillir les avis et observations des cyclistes relatives à cette expérimentation. N’hésitez donc pas à faire part de vos retours.

Lien vers le questionnaire: <https://docs.google.com/forms/d/1xArjfMT_saWW7cPYYXN8XZ6glXdYJM6b86FW3KtehW0/viewform?edit_requested=true>

### Place au vélo a également fait remonter les avis des cyclistes sur ce sujet : La balade technique sur le terrain organisée le 5 octobre a permis de largement critiquer ces essais aussi bien les flèches horizontales que les totems verticaux pour davantage de lisibilité, d’information sur les sites alentour, de priorité, de couleurs différentes au sol.

### Demande de PAV à suivre

**La Chapelle sur Erdre** : PAV a déjà réagi plusieurs fois auprès des élus et des techniciens de Nantes métropole au sujet du revêtement la piste cyclable située au nord le Chapelle sur Erdre entre le rond-point de la gendarmerie et rue de la Charlière.
En effet, la mise en œuvre du béton permettant de rendre la piste cyclable plus visible est largement insuffisante avec une surface en tôle ondulée. Aussi, PAV attend une mise en œuvre correcte sur les parties à nouveau refaites.

Par ailleurs, des changements de priorité au profit de la piste cyclable ont eu lieu sur plusieurs giratoires le long de la route de La Chapelle bd Becquerel et D 39. C’est une vieille demande en partie satisfaite car il manque encore quelques giratoires autour de l’autoroute.

## Autres concertations

**Département :** Place au vélo participe par le Collectif Vélo Pays de Loire aux discussions avec le Département. Les projets de liaisons cyclables entre les communes et communautés de communes concernent aussi les liaisons autour de la métropole. Nous avons donné notre avis sur des variantes Vertou/Chateau Thébaud, Vertou/La Haie Fouassière, La Chapelle/Granchamp, Orvault/Vigneux de Bretagne, Bouaye/St Marc de Coutais : des liaisons à sécuriser dans les prochaines années.

Point sur la réunion de pole Est de Place au Vélo Nantes

Le dimanche 24 septembre 2023, une réunion du secteur Carquefou, Thouaré, Ste Luce a eu lieu à la salle Julien Heon de Sainte-Luce-sur-Loire. Cette réunion a réuni une dizaine de participants, tous de Ste Luce, ce qui tend à prouver qu’il faut organiser les groupes locaux par commune. L'objectif de cette réunion était de discuter des priorités et des actions à mener pour améliorer les conditions de circulation à vélo dans le secteur.

 Les participants ont échangé sur les problématiques rencontrées par les cyclistes, notamment les discontinuités et les ruptures de la continuité cyclable, les problèmes de sécurité aux intersections et aux ronds-points, et les différences d'aménagement entre les communes. Ils ont également partagé leur vision d'ensemble de la mobilité à vélo dans l'agglomération, en insistant sur la nécessité de structurer l'action, d'identifier les situations critiques, de standardiser les aménagements, et de sensibiliser les usagers au respect du code de la route.

 La réunion s'est conclue par la décision de demander un rendez-vous à la mairie de Sainte-Luce-sur-Loire pour faire le point sur les travaux en cours et à venir, et de suivre l'évolution des projets d'aménagement du réseau cyclable nord-sud et est-ouest. Les participants ont également exprimé leur volonté de renforcer le réseau PAV dans le secteur et de mobiliser davantage les habitants pour utiliser le vélo comme mode de déplacement.

### Projet du pont Anne de Bretagne

Dans le cadre du comité des partenaires de la mobilité de Nantes Métropole, PAV a été invité à participer aux réunions de suivi de ce projet. Ainsi, ces échanges réguliers avec le groupement de conception et de réalisation, architecte et cabinets techniques d'ingénieurs travaux sont précieux afin d’appréhender au mieux le projet envisagé. Nous sommes actuellement à la phase projet et le début des travaux est prévu fin 2024 début 2025. Une enquête publique aura lieu début 2024.

Dans ce cadre, PAV a tenu à rappeler le besoin de clarté visuelle pour les séparations entre piétons et cyclistes, avec des couleurs au sol qui soient bien différenciées. De plus, les raccordements cyclables du pont au nord avec la Semitan et au Sud avec la Samoa doivent être travaillé avec attention et en concertation.
PAV a également bien noté que l’atelier citoyen insistait particulièrement sur une cohabitation des usages qui soit bien pensée.

## Projets et sujets à suivre

* Concernant la piste cyclable le long du périphérique entre le pont de la Jonelière et le rond-point de la Rivière, les travaux avancent selon le calendrier prévu.
La piste devrait être réouverte fin novembre.
* A propos des travaux du franchissement du périphérique vers Babinière, il faudra encore patienter une année avant de pouvoir longer la voie de tramway vers le Nord.
* Travaux encore : sur le pont enjambant le périphérique au nord vers la Chapelle sur Erdre, malgré plusieurs relances, la signalétique était insuffisante. Sur la vélorue et sa pédagogie, nous n’avons pas vu les panneaux annoncés
* Travaux toujours : boulevard Léon Bureau, des travaux sur la piste cyclable étaient mal signalés pour rendre la circulation cycliste aisée. A chaque fois, des mails sont envoyés aux services concernés.
* L’évaluation à mi-parcours du Plan de déplacement urbain (PDU 2018-2027) de Nantes métropole a commencé en ce début octobre. La commission aménagement de PAV prendra part à cette évaluation, et reste très intéressée si vous avez des suggestions à ce sujet.

**Travaux de rénovation de voirie**

Place au vélo a envoyé un courrier à la présidente de Nantes métropole et maire de Nantes pour réclamer le respect de la loi LAURE : chaque rénovation de chaussée doit permettre un aménagement cyclable ou dans un axe parallèle. Nous listons une longue série de rues où ce n’est pas le cas durant ces dernières années ; la dernière en date est la rue Félix Faure où sont maintenues les stationnements automobiles de chaque côté sans bandes cyclables.

**Vertou** : des adhérents de Place au vélo se sont joints aux vertaviens pour une vélorution d’une centaine de participants. Les demandes sont nombreuses et sans réponse de la municipalité concernant la route du vignoble, la traversée du Chêne route des Sorinières, les appui vélo autour du marché, les doubles sens cyclables ou encore les traversées de la porte de Vertou

Piste cyclable boulevard des Belges

Un début de piste a été créé pour passer derrière l’arrêt de bus “Belges-Montbazon”. Les marquages au sol ne sont pas terminés mais c’est une piste non obligatoire. Un conducteur de bus klaxonnant une cycliste devant lui abuse de son “volume”. Nous l’avons notifié à la Semitan.

Stationnement en épi :

Le boulevard des Belges aura bientôt “redressé” ses stationnements en épi (bd des Anglais en cours, bd des Poilus prochainement). Il reste d’ici peu à installer les horodateurs qui vont rendre payantes ces places. Nous demandons un vrai contrôle des automobiles qui seront mal garées, voire perpendiculaires devant les garages pour qu’enfin les cyclistes roulent un peu plus en sécurité.

## Outils et fonctionnement de la commission aménagement

* Mattermost : [je suis déjà membre](https://framateam.org/place-au-velo/channels/town-square) ou [j’y vais pour la première fois](https://framateam.org/signup_user_complete/?id=syrw9kn8t3fhzj4eg61pap6i8w) et j’ai [besoin d’un tutoriel pour savoir comment participer sur ce forum en ligne](https://framateam.org/place-au-velo/channels/town-square)
* Carte des [signalements effectués](http://u.osmfr.org/m/824843/) et [tableau de suivi](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1jXV4ro_9h-iTXLu5GxcQm1SziDoSvptjo73St1MvpMk/edit?usp=sharing)
* Publication des avis [sur le site](https://placeauvelo-nantes.fr/expertise-dusage-de-place-au-velo-nantes/)
* [Vigilo](https://placeauvelo-nantes.fr/vigilo-signalement-des-problemes-cyclables/)
* [Baromètre](https://barometre.parlons-velo.fr/)
* Des réunions sont régulièrement organisées sur les différents pôles de proximité : faites-nous savoir si vous souhaitez y participer !

## Venir nous rencontrer

Comme tous les derniers lundis de chaque mois à partir de 18h, venez discuter des sujets aménagement autour d’un verre au local de l’association. Nous sommes situés au 1 rue d’Auvours à Nantes.

Daniel, Hugues, Céline et Jean pour la commission aménagement de place au Vélo Nantes